



Troc aux Plantes

Règlement 2022

Le Troc aux Plantes se déroulera le **samedi 2 avril** de **9h30 à 12h30** sur la Place Clément Calvin.
En cas de mauvais temps, il sera reporté au samedi 23 avril.

Principe de fonctionnement

Le principe du troc est simple : il s'agit d'un moment convivial d'échanges gratuits de plantes (d'intérieur et d'extérieur), plantes potagères, graines, boutures, petit outillage (truelles, sécateurs, arrosoirs), livres sur le jardinage ... et de partage de conseils pratiques sur le jardinage.

Charte de fonctionnement

- La participation est gratuite
- Le troc est ouvert à tous les passionnés du jardinage (*à l'exclusion des professionnels*)
- Aucune vente n'est autorisée entre les parties. Les échanges se font grâce à un système de jetons
- Il est aussi possible de donner sans contrepartie.

Le troc

Chaque participant se voit attribuer des jetons* en fonction des espèces ou objets déposés.

1 JETON	2 JETONS
Petite plante (- de 8cm) Sachet de graines Livre (maximum 2 par participant) Petit outillage	Moyenne / grande plante (+ de 8cm)

*Maximum 5 jetons par participant

Organisation

Dépôt des végétaux / objets et distribution de jetons : 9h30-10h



Troc : 10h - 12h30

Etiquetage

Pensez à étiqueter vos plantes et graines pour fournir un maximum d'informations : nom, variété, caractéristiques (taille, couleur, floraison), conseils de culture

✂-----

Inscriptions

Si vous souhaitez participer au Troc aux Plantes, vous pouvez vous inscrire en retournant le coupon ci-dessous :

Nom :

Téléphone :

Email :

Souhaite participer au Troc aux Plantes du 2 avril 2022 (ou 23 avril en cas de report)

✂-----

Atelier enfant

Un atelier « apprendre à repiquer, semer » sera proposé aux enfants. La participation est gratuite (présence obligatoire d'un adulte accompagnant).

L'inscription est conseillée (maximum de 10 enfants par session).

Nom :

Téléphone :

Email :

Souhaite inscrire mon enfant à 9h30 à 10h30 à 11h30

✂-----

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la Mairie de La Fare les Oliviers. Elles seront conservées pendant 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande au Délégué à la Protection des Données : dpo@lafarelesoliviers.fr

La Commune de La Fare Les Oliviers, en qualité de Responsable de traitement, s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des données personnelles et à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 modifiée le 20/06/2018.

